

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Cinquante-neuvième session du Comité permanent
Doha (Qatar), 12 mars 2010

Interprétation et application de la Convention

Respect de la Convention et lutte contre la fraude

RAPPORTS NATIONAUX

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat. Des informations supplémentaires sur les rapports nationaux sont données dans le document CoP15 Doc. 21.
2. A la 58^e session du Comité permanent (Genève, juillet 2009), le Secrétariat a signalé qu'un certain nombre de Parties n'avaient pas soumis leur rapport annuel pendant trois années consécutives sans fournir de justification adéquate (voir document SC58 Doc. 19). Au moment de la rédaction du présent document (février 2010), toutes les Parties concernées avaient fourni les rapports requis.
3. La Mauritanie (voir notification aux Parties n^o 2003/027 du 6 mai 2003) et la Somalie (voir notification aux Parties n^o 2006/074 du 14 décembre 2008) continuent de faire l'objet d'une recommandation de suspension du commerce pour non-soumission de rapports annuels.
4. Les rapports annuels CITES pour 2008 devaient être soumis le 31 octobre 2009. De ce fait, les données du Secrétariat indiquent à présent que le Cap-Vert, les Comores, la Côte d'Ivoire, l'Erythrée, le Nicaragua, les Palaos, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le Samoa et le Swaziland n'ont pas soumis leur rapport annuel pendant trois années consécutives (2006, 2007 et 2008) sans fournir de justification adéquate.

Recommandation

5. Le Secrétariat recommande que le Comité permanent, en application de la résolution Conf. 11.17 (Rev. CoP14), *Rapports nationaux*, détermine si les Parties mentionnées ci-dessus au point 4 n'ont pas soumis leur rapport annuel pendant trois années consécutives sans fournir de justification adéquate. Si c'est le cas, le Secrétariat émettra une notification recommandant aux Parties de ne plus autoriser de commerce de spécimens d'espèces CITES avec ces Parties tant qu'elles n'auront pas fourni le nombre de rapports requis.